

Annecy, le 5 mars 2021

Rives du lac d'Annecy, pays d'Alby et pays de Fillière - Expérimentation d'un service de broyage à domicile gratuit sur rendez-vous pour recycler ses branches dans son jardin

Une nouvelle campagne de broyage des végétaux à domicile démarre le 15 mars 2021 sur les communes des 2 rives du lac d'Annecy, du Pays d'Alby et du Pays de Fillière. Avec ce service expérimental proposé pour l'instant uniquement sur une partie de son territoire, le Grand Annecy a pour objectif de réduire les tonnages de déchets verts déposés en déchèterie et d'inciter les habitants à valoriser cette ressource dans leur jardin. C'est un service gratuit sur inscription (nombre de rendez-vous limité).

Les végétaux représentent 1/4 des déchets collectés par an en déchèterie sur le Grand Annecy, soit entre 10 000 et 12 000 tonnes par an. Or 80 % de ces déchets pourraient être utilisés en paillage ou en compostage dans le jardin.

Pour réduire les déplacements en déchèterie et le brûlage à l'air libre, une pratique très polluante, le Grand Annecy a lancé à l'automne 2020 un nouveau service expérimental auprès des particuliers de 2 rives du lac, du Pays d'Alby et du Pays de Fillière.

Sur rendez-vous, un prestataire mandaté par l'Agglomération se déplace gratuitement à domicile pour broyer les branchages d'un diamètre inférieur à 15 cm. Les branches doivent être stockées en tas (2 à 16 m³ maximum) et facilement accessibles. Il est recommandé de ne pas mettre dans le tas à broyer des tailles d'arbustes malades ou en décomposition, le broyat obtenu devant être réutilisé dans le jardin.

Le nombre d'interventions étant limité, les particuliers ne pourront bénéficier que d'une seule prestation de broyage par an dans la limite des créneaux disponibles.

Inscription en ligne : www.facebook.com/grandanecy

Contact :

Direction de la valorisation des déchets
Tél. 04 50 33 02 12
valorisationdechets@grandanecy.fr